



VERSAILLES

Dossier mutation

INTRA 2016

Cadre réservé
aux Élu-e-s Paritaires
Affectation obtenue :

Discipline : _____ Code discipline : _____
 NOM : _____ Prénom : _____
 Nom de naissance (si différent) _____ Date de naissance :/../_____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 Tel : _____ Portable : _____
 E-mail : _____@_____
 Titulaire Stagiaire Concours
 Ex-fonctionnaire titulaire
 Ex-Contractuel-le (Remplir si possible tous les items)

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE
MOUVEMENT SPÉCIFIQUE ACADÉMIQUE
 Agrégé-e Certifié-e P.EPS PLP
 CPE COP Dir.CIO
 ■ **AFFECTATION A TITRE DEFINITIF 2015/2016**
 En établissement
 Nom et adresse de l'établissement : _____
 Code établissement : _____
 Sur une Zone de Remplacement (ZR)
 Nom de la ZR : _____ Code ZR : _____
 Nom et adresse de l'établissement dans lequel vous êtes rattaché(e)
 administrativement : _____
 Code établissement : _____
 ■ **AFFECTATION NON DEFINITIVE 2015/2016**
 ATP en établissement ATP en ZR ou Stagiaire
 (ATP : Affectation à Titre Provisoire)
 Nom et adresse de l'établissement où vous exercez : _____
 Code établissement : _____
 Avez-vous déposé un dossier de RQTH ? Oui
 (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
Dossier syndical à retourner aux : Elu-e-s Paritaires de la CGT Éduc'action
Versailles, La Rotonde 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 Nanterre
 (Joindre impérativement la photocopie de l'accusé de réception, signé dans votre établissement, accompagnée de
 toutes les pièces justificatives donnant droit aux bonifications)
 N° de dossier syndical : _____ (Ne rien inscrire)

Calcul de votre barème

Votre calcul

A - ANCIENNETE DE SERVICE

- Echelon au 31/08/2015 par promotion 7 pts / échelon (minimum 21 pts)
- Echelon au 01/09/2015 par reclassement 7 pts / échelon (minimum 21 pts)
- Hors classe 7 pts / échelon + forfait 49 pts
- Hors classe agrégé, 6^e échelon 98 pts si 2 ans d'ancienneté dans cet échelon au 31/08/15
- classe exceptionnelle 7 pts / échelon + forfait de 77 pts (maximum 98 pts)

B - ANCIENNETE DANS LE POSTE (UNIQUEMENT POUR LES TITULAIRES)

- Par année de service 10 pts
- Par tranche de 4 ans 25 pts
- Service national 10 pts

(Accompli immédiatement avant une première affectation en qualité de titulaire)

C - PERSONNELS SORTANT DU DISPOSITIF DE L'EDUCATION PRIORITAIRE OU EX APV

Si affecté en 2015/2016 (titulaire ou TZR affecté à l'année)

- depuis 5 ans ou plus dans un même établissement
 - REP+ et/ou Politique de la Ville 130 points
 - REP 70 points

ancienneté de poste au
31/08/2016

Ou/et

- dans un établissement précédemment classé APV
 - Pour 1 an : 20 pts
 - Pour 2 ans : 40 pts
 - Pour 3 ans : 65 pts
 - Pour 4 ans : 80 pts
 - Pour 5 ans à 7 ans : 130 pts
 - Pour 8 ans et plus : 200 pts

Attention : ancienneté de
poste au **31/08/2015**

La bonification la plus intéressante sera retenue.

(Uniquement sur des vœux COM, GEO, ZRE, ZRD, DPT, ZRA, ACA **sans exclure de type d'établissement**)

D- PERSONNEL AFFECTE EN ETABLISSEMENT EX-RAR (« RESEAU AMBITION-REUSSITE »)

4 ans en exercice effectif et continu 200 pts + 50 pts / an supplémentaires

(Sur vœu COM, GEO, ZRE, ZRD, DPT, ZRA, ACA sans exclure de type d'établissement) Cumulable avec APV.

E – PERSONNEL ENTRANT EN EDUCATION PRIORITAIRE (possibilité de participer au mouvement spécifique)

- un vœu précis établissement REP + 150 pts
- un vœu précis établissement REP 80 pts
- un vœu large tout poste EDUC PRIORITAIRE..... 60 pts

F AGREGES DEMANDANT UNE AFFECTATION EN LYCEE 90 pts

(vœu ETB, COM, GEO, DPT, ACA)

G – SITUATION INDIVIDUELLE

G1 – Stagiaire depuis 2013 n'ayant pas encore utilisé la bonification ou stagiaire en 2015/2016 ayant validée la bonification lors de la phase inter-académique 2016 (uniquement sur 1^{er} vœu) 50 pts

G2 – Stagiaire, ex-contractuel du second degré, MA, MI-SE, AED 100 pts

(Uniquement sur des vœux ZRD, DPT, ZRA, ACA sans exclure de type d'établissement)

G2 bis - Stagiaires ex. fonctionnaires hors Education nationale ou EN hors enseignement, éducation ou orientation (Vœu DPT correspondant à la dernière affectation ou ACA sans exclure de type d'établissement) 1 000 pts

G3 - Situation des personnels ayant la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)
- pour les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi 100 pts

(Uniquement sur les vœux GEO, ZRE, ZRD, DPT, ZRA ou ACA sans exclure de type d'établissement)

- après avis du rectorat (émis en Groupe de travail RQTH), sur tout vœu permettant d'améliorer les conditions de vie de l'agent handicapé (Vœux conseillés sur GEO, ZR et DPT) 1 000 pts

Attention : LES BONIFICATIONS DE 1000 POINTS ET DE 100 POINTS NE SONT PAS CUMULABLES

G4 – Personnels affectés dans des fonctions de remplacement (TZR)

G4 – 1 - TZR souhaitant obtenir une affectation sur poste fixe en établissement 75 pts

(sur vœu DPT de l'établissement d'affectation ou de rattachement (RAD), sans exclure de type d'établissement)

G4 –2 Personnels affectés dans la même ZR : 20 points par année dans la même zone de remplacement (ZR),
+ 20 points forfaitaires si au moins 5 ans d'ancienneté sur la même ZR.

G5 - Personnels touchés par une mesure de carte scolaire en établissement

ou réintégré après congé parental avec perte de poste 1500 points

(sur vœu ETB, COM, DPT, ACA sans exclure de type d'établissement, ZRE, ZRD, ZRA)

G6 – Réintégration à titre divers.

Pour les personnels sollicitant leur réintégration après disponibilité, détachement, mise à disposition, CLD

avec perte de poste, en période de reconversion pour changement de discipline 1 000 pts

(sur vœu DPT ou correspondant à la ZR de la dernière affectation ou ACA/ZRA sans exclure de type d'établissement)

H SITUATION FAMILIALE OU CIVILE (Appréciée au 01.09.2015 et pour enfant à naître au 01.01.2016)

H1 – Rapprochement de conjoint (RC)

- sur vœu DPT, ZRD, ZRA , ACA sans exclure de type d'établissement 90,2 pts

- sur vœu COM, GEO , ZRE sans exclure de type d'établissement 30,2 pts

H2 – Par enfant à charge de moins de 20 ans au 01/09/2016 (sous condition d'avoir obtenu le RC) 75 pts

H3 - Années de séparation (uniquement sur les vœux DPT et ACA)

Année(s) de séparation	CONGE PARENTAL ET/OU DISPONIBILITE POUR SUIVRE CONJOINT					
	0 année	1 année	2 années	3 années	4 années	
ACTIVITE	0 année	0 point	30 points	60 points	90 points	100 points
	1 année	60 points	90 points	100 points	120 points	140 points
	2 années	100 points	120 points	140 points	160 points	180 points
	3 années	140 points	160 points	180 points	180 points	180 points
	4 années	180 points	180 points	180 points	180 points	180 points

H4 – Mutation simultanée entre conjoints

Deux stagiaires ou deux titulaires (vœux identiques et formulés dans le même ordre)

- vœux DPT – ZRD – ZRA – ACA sans exclure de type d'établissement 80 pts

- vœux COM – GEO – ZRE sans exclure de type d'établissement 30 pts

H5 – Rapprochement de la résidence de l'enfant (de moins de 18 ans au 01/09/16)

- Tous vœux ZRD – DPT – ZRA – ACA sans exclure de type d'établissement 90 pts

- vœux COM – GEO – ZRE sans exclure de type d'établissement 30 pts

+ 75 points par enfant de moins de 18 ans au 01/09/16

Total :

▪ **VŒUX FORMULÉS (Complétez le tableau ci-dessous)**

N° d'ordre des vœux	Code vœu (ETB, COM, GEO, DPT, ZRE, etc.)	Libellé du vœu en clair	Barème	N° d'ordre des vœux	Code vœu (ETB, COM, GEO, DPT, ZRE, etc.)	Libellé du vœu en clair	Barème
1				11			
2				12			
3				13			
4				14			
5				15			
6				16			
7				17			
8				18			
9				19			
10				20			

▪ **SITUATION ADMINISTRATIVE**

• **Position :**

Activité Disponibilité Détachement CNED Etab. Postcure Congé formation
 Congé longue maladie Congé longue durée Congé maternité Congé parental
 Autre Précisez : _____

• **Si fonctionnaire titulaire hors Education Nationale :**

Précisez : Ministère, Corps ou Service : _____
 Département d'exercice : _____

• **Service Education Nationale :**

TITULAIRE : Date de titularisation : _____ Echelon au 31/08/2015 : _____
 Ancienneté dans l'affectation définitive (y compris 2015-2016) _____

STAGIAIRE : Echelon au 01/09/2015 (Voir classement) : _____

▪ **SITUATION FAMILIALE AU 01 SEPTEMBRE 2015**

Célibataire Marié-e PACS Veuf (ve) Divorcé-e
 Vie maritale sans enfant Vie maritale avec enfant(s)
 Nombre d'enfant(s) à charge de moins de 20 ans au 01 09 2016 : ____ (certificat de grossesse délivré au plus tard le 01/01/2016)
 Coordonnées de votre conjoint(e) :
 NOM : _____ Prénom : _____ Nom de naissance : _____
 Adresse (si différente de la vôtre) : _____
 Profession : _____ **En activité : OUI NON**

Dans quel cadre faites-vous votre demande :

Convenance personnelle Rapprochement de conjoint RRE, Rapprochement de la résidence de l'enfant
 Mutation simultanée Mesure de carte scolaire Réintégration

Si vous avez fait une demande de rapprochement de conjoint :

▪ Nombre d'année(s) scolaires de séparation (y compris celle-ci) : _____

▪ **SITUATION SYNDICALE**

Je suis déjà adhérent(e) Je ne suis pas adhérent(e) Je souhaite adhérer